

CAP Finistère

Penn Ar Bed



L'hebdomadaire de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste

habilité à publier les annonces légales et judiciaires - ISSN 1269-0791 - 0,50 euro

N° 1130

VENDREDI 26 FÉVRIER 2016

Dispensé de timbrage BREST CTC

Travail : ce texte doit évoluer

Irruption du numérique, transition écologique, irrégularité des parcours professionnels : le monde du travail a changé. Pour assurer la protection des salariés face à ces réalités nouvelles, pour renforcer la compétitivité de nos entreprises et pour créer des emplois, notre droit du travail doit s'adapter.



Le texte doit être rééquilibré

C'est l'objet du projet de réforme porté par la ministre Myriam El Khomri, soumis dans un premier temps au conseil d'État, qui sera prochainement présenté au Parlement.

Le projet de loi vise à stimuler les créations d'emplois. D'abord, en donnant des marges de souplesse aux entreprises. Tout en respectant un socle de règles (35h, SMIC, contrat de travail), les accords d'entreprise permettront de mieux ajuster le temps de travail aux besoins de l'activité.

Ensuite, en sécurisant et en donnant plus de lisibilité aux PME et aux TPE. Comme le gouvernement l'avait annoncé dès juin dernier, les indemnités prud'homales seront réformées de sorte que la règle soit compréhensible par tous et lève les réticences à l'embauche en CDI. L'objectif est de rendre prévisibles les conséquences d'une éventuelle rupture et encadrer la très grande dispersion, aujourd'hui, des décisions.

Enfin, le projet de loi crée de nouveaux droits et contribue à la sécurisation des parcours des salariés.

Le principe d'égalité, notamment entre les femmes et les hommes, l'interdiction des discriminations, la liberté d'expression des salariés dans l'entreprise, le droit des salariés à un salaire leur assurant des conditions de vie digne, le contrat à durée indéterminée comme forme normale du contrat de travail, le

droit à une conciliation entre la vie personnelle et la vie professionnelle, la durée légale de 35 heures, le droit à la santé et à la sécurité au travail, etc., seront inscrits dans la loi.

Le compte personnel d'activité intègrera le compte personnel de formation et le compte pénibilité et contiendra des mesures pour soutenir les jeunes, avec un abondement en heures de formation pour les jeunes décrocheurs ou ceux effectuant un service civique. Le CPA s'appliquera aux salariés, mais aussi aux travailleurs indépendants. Mais au-delà de cette étape importante, le compte personnel d'activité devra progressivement s'enrichir pour intégrer de nouveaux droits.

«C'est un avant-projet qui doit évoluer», a résumé Jean-Christophe Cambadélis dans une interview au journal du dimanche, le 21 février. **«Face au chômage de masse, entre ceux qui veulent ne rien faire et ceux qui veulent tout défaire, il y a la place pour ceux qui veulent faire»,** a insisté le Premier secrétaire national du PS. **«Nous devons élaborer un nouveau modèle, un nouveau mixte entre souplesse et sécurité. Le texte tel qu'il a été soumis au conseil d'État doit donc être rééquilibré. Ce ne sont pas les mesures qui reviennent sur des droits des salariés qui font l'embauche, sinon le libéralisme aurait amené partout le plein emploi.»**

**CAP
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 25/02/2016



**PRESSE
URGENTE**

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

L'apprenti sorcier

David Cameron a joué à l'apprenti sorcier en acceptant d'organiser un référendum sur la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne. En faisant le choix du populisme, il est maintenant l'otage d'une minorité bruyante. Et le maintien de son pays au sein de l'UE est devenu, ce week-end, un enjeu à l'intérieur même du parti conservateur, avec l'engagement de Boris Johnson dans le camp du Brexit.

Les Britanniques n'ont rien à gagner à un repli de leur pays. Ils perdraient le marché unique et la citoyenneté européenne qui leur permet d'habiter en France, Espagne ou Italie sans le moindre souci.

À David Cameron, maintenant de remporter son référendum. Et aux sociaux-démocrates européens de poursuivre leurs efforts pour un nouvel approfondissement de la construction européenne. PS29

Chiffre de la semaine

2172

C'est le nombre de postes de remplaçants dans le primaire, créé entre 2012 et 2015. Entre 2008 et 2012, 1 566 postes avaient été supprimés.